



UNION NATIONALE DES MEDECINS SPECIALISTES CONFEDERES

79, rue de Tocqueville - 75017 PARIS - Tél. : 01.44.29.01.30. - Fax : 01.40.54.00.66.

www.umespe.com - umespe@club-internet.fr

PARIS, le 10 septembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

LETTRES CLES FLOTTANTES - NOMENCLATURE LE RETOUR DES VIEILLES RECETTES COMPTABLES

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. a lu, avec indignation, les propositions du gouvernement FILLON concernant la disparition de la Commission de Hiérarchisation des Actes et le projet de faire varier la tarification des actes médicaux en fonction des besoins comptables de l'Etat.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que la hiérarchisation des actes médicaux de la CCAM a été faite selon une méthodologie rigoureuse impliquant les experts libéraux et hospitaliers des sociétés savantes sans intervention syndicale. Faire disparaître cette Commission, c'est revenir à l'ancien système reposant sur des avis « de quelques grands experts » et des « copains » qui a conduit aux aberrations NGAP.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. souligne l'incapacité de la DHOS de mettre en place des commissions de travail impliquant les professionnels. Les nombreuses erreurs de la revalorisation des actes externes dans le cadre de la T2A sont un exemple concret.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. constate que le gouvernement a choisi de ne pas mettre en place la refonte de la CCAM clinique et a donc décidé la disparition des spécialités cliniques dans le champ ambulatoire.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. ne comprend pas la volonté de mettre en place des lettres clés flottantes, les actes médicaux ne répondant pas à des processus de production industriels et financiers comme le médicament ou les dispositions médicaux puisqu'ils s'adressent individuellement à chaque patient avec forcément des complexités variables.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. met en garde le gouvernement FILLON de prendre des mesures en contradiction avec les engagements électoraux de rupture du Président SARKOZY en reprenant les vieilles recettes de Martine AUBRY de 1997.

L'U.ME.SPE./C.S.M.F. rappelle que, consciente des difficultés économiques actuelles, elle préconise la poursuite et l'amplification de la maîtrise médicalisée, seule méthode qui a permis, en 1994 et en 2006, une déflation importante des dépenses de santé face aux dérives budgétaires induites par les méthodes comptables initiées par le Plan JUPPE et poursuivies par le Plan AUBRY.